



Bruxelles, le 2 février 2017

CM 1426/17

OJ CONS  
ECOFIN

## COMMUNICATION

### CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

---

Correspondant: M. Hans GILBERS  
hans.gilbers@consilium.europa.eu  
Tél./Fax: +32.2-281.9891/6685  
Objet: 3520<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires économiques et financières)  
Date: 21 février 2017  
Heure: 10:30  
Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT EUROPA  
Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

---

- Adoption de l'ordre du jour

### Délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- (évent.) Approbation de la liste des points "A"
- (évent.) **Directive sur la lutte contre l'évasion fiscale**
  - Proposition de directive du Conseil modifiant la directive (UE) 2016/1164 en ce qui concerne les dispositifs hybrides faisant intervenir des pays tiers (ATAD 2)
    - = Orientation générale

- Divers
  - **Propositions législatives relatives aux services financiers**
    - = Informations communiquées par la présidence

### Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- **Suivi des conclusions du Conseil du 8 novembre intitulées "Critères et processus relatifs à l'établissement de la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales"**
  - = État d'avancement des travaux
- **Préparation de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 qui se tiendra les 17 et 18 mars 2017 à Baden-Baden**
  - = Mandat
- **Décharge à donner à la Commission sur l'exécution du budget pour l'exercice 2015**
  - = Recommandation du Conseil
- **Orientations budgétaires pour 2018**
  - = Projet de conclusions du Conseil
- Divers

o

o o

**p.m.:**

#### **Lundi 20 février 2017**

15 heures Eurogroupe

#### **Mardi 21 février 2017**

8 heures Dialogue macroéconomique

9 h 30 Petit-déjeuner

10 h 30 Conseil (ECOFIN)

---

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [protocole.participants@consilium.europa.eu](mailto:protocole.participants@consilium.europa.eu)

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.